

**RÉSULTATS
DE L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE
2001 ET 2002**

1 Dans le cadre de l'application de l'article 75 de la Loi, la Régie ordonne au
2 Distributeur, dans la décision D-2003-93, de présenter les résultats réels
3 découlant de sa gestion en cours d'année.

4

5 Les données devront être détaillées et conciliées avec les états vérifiés
6 d'Hydro-Québec. Les variations par rapport aux données budgétaires devront
7 être expliquées.

8

9 Les états des résultats de l'activité réglementée sont fournis pour les années
10 2001 et 2002 aux tableaux suivants, tel que demandé par la Régie.

ÉTAT DES RÉSULTATS Activités réglementées exercice terminé le 31 décembre 2001				
	Cause tarifaire Phase 2	Ajustements		Rapport annuel
		Réglementé	Statutaire	
PRODUITS	7 890,7			7 901,4
Clients à l'externe	7 866,9			7 877,6
Ventes d'électricité	7 796,6	(a)	3,9	7 800,5
Facturation externe émise	70,3			77,1
Revenus liés à la fourniture d'électricité	52,5			52,5
Autres produits	17,8	-8,2 (b)	15,0	24,6
Intersectoriels	23,8			23,8
Facturation interne émise	23,8			23,8
CHARGES	8 426,8			8 350,8
Charges d'exploitation	906,7			904,8
Charges brutes directes	794,2	-7,6 (b)	15,0	801,6
Charges de services partagés	398,5	-9,3 (c)		389,2
Coûts capitalisés	-254,1			-254,1
Crédit de retraite	-31,9			-31,9
Achats	6 437,9			6 315,0
Achats d'électricité	4 099,3			4 071,4
Approvisionnement patrimonial	4 046,9	-4 046,9 (d)	4 019,0	4 019,0
Approvisionnement non patrimonial	52,4			52,4
Service de transport	2 313,0	-2 313,0 (e)	2 218,0	2 218,0
Achats de combustible	25,6			25,6
Charges en capital	1 046,4			1 083,0
Amortissement et déclassement	423,1			423,1
Taxes	98,7			98,7
Frais financiers	530,5	-530,5 (f)	561,2	561,2
Crédit d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental	-5,9	5,9 (f)		0,0
Frais corporatifs	35,8	-35,8 (g)	48,0	48,0
BÉNÉFICE NET / PERTE NETTE (-)	-536,1			-449,4

Éléments de conciliation

- (a) Effet de la gestion à court terme des risques financiers assumé par l'actionnaire
 (b) Activités de location aux câblodistributeurs d'espaces sur poteaux ou de conduits antérieurement exclues des composantes du revenu requis et présentation des revenus de location d'espace sur poteaux et de conduits à titre de récupération de coûts en réduction des charges d'exploitation
 (c) Rendement sur les actifs des fournisseurs ajouté à la facturation interne au coût complet
 (d) Ajustement du coût de la fourniture selon le deuxième alinéa de l'article 52.2 de la LRÉ
 (e) Utilisation du tarif provisoire de la charge locale lors de la fermeture des livres au 31 décembre 2001
 (f) Différence entre les structures de capital utilisées dans la répartition (Structure présumée du Distributeur versus Structure intégrée d'Hydro-Québec)
 (g) Différence entre les méthodes de répartition utilisées dans la répartition (Charges primaires d'exploitation versus Charges totales excluant les achats)

ÉTAT DES RÉSULTATS Activités réglementées exercice terminé le 31 décembre 2002				
	Cause tarifaire Phase 2	Ajustements		Rapport annuel
		Réglementé	Statutaire	
PRODUITS	8 154,8			8 198,1
Clients à l'externe	8 119,7			8 163,0
Ventes d'électricité	8 066,5	(a)	36,0	8 102,5
Facturation externe émise	53,2			60,5
<i>Revenus liés à la fourniture d'électricité</i>	50,3			50,3
<i>Autres produits</i>	2,9	-8,9 (b)	16,2	10,2
Intersectoriels	35,1			35,1
Facturation interne émise	35,1			35,1
CHARGES	8 542,8			8 595,6
Charges d'exploitation	940,1			938,8
Charges brutes directes	843,0	-7,6 (b)	16,2	851,6
Charges de services partagés	391,8	-9,9 (c)		381,9
Coûts capitalisés	-252,4			-252,4
Crédit de retraite	-42,3			-42,3
Achats	6 562,3			6 573,0
Achats d'électricité	4 224,6			4 235,3
<i>Approvisionnement patrimonial</i>	4 173,2	-4 173,2 (d)	4 183,9	4 183,9
<i>Approvisionnement non patrimonial</i>	51,4			51,4
Service de transport	2 313,0			2 313,0
Achats de combustible	24,7			24,7
Charges en capital	1 004,0			1 036,8
Amortissement et déclassement	440,8			440,8
Taxes	99,0			99,0
Frais financiers réglementés	470,1	-470,1 (e)	496,0	496,0
Crédit d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental	-5,9	5,9 (e)		0,0
Frais corporatifs	36,4	-36,4 (f)	48,0	48,0
BÉNÉFICE NET / PERTE NETTE (-)	-388,0			-397,5

Éléments de conciliation

- (a) Effet de la gestion à court terme des risques financiers assumé par l'actionnaire
- (b) Activités de location aux câblodistributeurs d'espaces sur poteaux ou de conduits antérieurement exclues des composantes du revenus requis et présentation des revenus de location d'espace sur poteaux et de conduits à titre de récupération de coûts en réduction des charges d'exploitation
- (c) Rendement sur les actifs des fournisseurs ajouté à la facturation interne au coût complet
- (d) Ajustement du coût de la fourniture selon le deuxième alinéa de l'article 52.2 de la LRÉ
- (e) Différence entre les structures de capital utilisées dans la répartition (Structure présumée du Distributeur versus Structure intégrée d'Hydro-Québec)
- (f) Différence entre les méthodes de répartition utilisées dans la répartition (Charges primaires d'exploitation versus Charges totales excluant les achats)

1